

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue le 18 décembre 2018 à 9 h 05, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Daniel Bourdon, Denis Ethier, Isabelle Nadon, Gabrielle Brisebois, Isabel Vaillancourt formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

18-12-765

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Isabel Vaillancourt propose, appuyé par madame la conseillère Gabrielle Brisebois d'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

ADOPTÉE.

18-12-766

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la conseillère Isabel Vaillancourt propose, appuyé par madame la conseillère Isabelle Nadon, d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

18-12-767

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2018

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 10 décembre 2018, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Madame la conseillère Isabelle Nadon propose, appuyé par madame la conseillère Isabel Vaillancourt, d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue le 10 décembre 2018.

ADOPTÉE.

18-12-768

AVIS DE MOTION, DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 319 RELATIF AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Madame la conseillère Isabelle Nadon, donne avis de motion de l'adoption, du règlement numéro 319 concernant l'adoption des prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2019 et le dépose.

Le président de la séance présente le projet de règlement.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

18-12-769

LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Isabelle Nadon propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Ethier que la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Daniel Bourdon, maire

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Daniel Bourdon, maire